



# Les meubles ont un nouvel avenir



**Le Programme Éco-mobilier** réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage.

Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le Programme Éco-mobilier, agréé par le Ministère de l'Écologie, **favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés.**

## LES SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS :

- La mise à disposition d'une benne pour le mobilier usagé (sous condition d'un espace sécurisé et d'un tonnage minimum collecté).
- L'accès gratuit aux points de collecte des meubles usagés acceptant les professionnels.

## CE QUE DEVIENNENT LES MEUBLES USAGÉS :

- **Le recyclage** : Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux, de mousses et d'autres matériaux qui peuvent être recyclés.
- **La production d'énergie** : Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.
- **La réutilisation** pour les meubles en état d'usage.





# Programme Éco-mobilier :

## Dépôt gratuit du mobilier usagé pour les professionnels

Les professionnels, munis d'une carte PRO délivrée par Éco-mobilier, peuvent déposer gratuitement leurs déchets de meubles. Éco-mobilier est l'éco-organisme agréé par le ministère de l'Écologie pour organiser la filière de recyclage des meubles usagés.

### Faites votre demande de carte



Le Programme Éco-mobilier est ouvert aux adhérents d'Éco-mobilier, aux revendeurs de meubles et aux sous-traitants logistiques. La demande de carte s'effectue en ligne. La carte d'accès est envoyée par courrier. Rendez-vous sur [www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr)

### Benne mobilier



Seuls les meubles domestiques sont acceptés dans la benne Mobilier. Pour la literie, ce sont tous les sommiers et matelas domestiques et professionnels qui sont acceptés dans la benne Mobilier.



CHAISES



FAUTEUILS



RANGEMENTS



LITERIE



TABLES



JARDIN

### Autres bennes

Pour les autres déchets, l'élimination est payante selon les conditions applicables par l'exploitant du point de collecte PRO (s'il accepte les autres déchets).

- Exemples : parquets, portes, fenêtres, gravats, emballages, sanitaires, gradins...

Plus d'informations  
0811 69 68 70 | [eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)

